

Bulletin du secteur Bas-Richelieu – Montérégie (09A)
Association des retraitées et retraités de l'éducation
et des autres services publics du Québec (CSQ)



La Dernière Craie

Petit plaisir coupable

Volume 28, Numéro 2

Janvier 2019



12:21

5:55

Les Feux de l'Amour



Reil utras

Sommaire

Nouvelles sectorielles.....	3 à 12
- Mot de la présidente sectorielle.....	3
- Calendrier des activités.....	3-4
- Comités sectoriels.....	5 à 8
- Activités sectorielles.....	9 à 11
- Communications.....	12
Nouvelles régionales	13-14
Nouvelles nationales.....	15 à 18, 23
Rencontre avec Yvette Proulx-Bonin.....	19
Thème <i>Petit plaisir coupable</i>	20 à 23
Fiers de nos origines	24-25
UTA et FLG	26
Condoléances	27
Souhais de Bonne Année en photos.....	28

Coordonnées de l'AREQ

AREQ(CSQ)
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec QC G1K 9E7
TÉLÉPHONE : 1 800 663-2408 ou 418 525-0611
TÉLÉCOPIEUR : 1 418 525-0769
SITE WEB : www.areq.lacsq.org
COURRIEL : info@areq.lacsq.org

Organismes nationaux

Retraite Québec RRQ..... 1 800 463-5185
..... www.retraitequebec.gouv.qc.ca
Retraite Québec CARRA..... 1 800 463-5533
..... www.carra.gouv.qc.ca
RAMQ..... 1 800 561-9749
..... www.ramq.gouv.qc.ca
SSQ Groupe financier..... 1 877 651 8080
www.ssq.ca/particulier/assurance/assurance-collective
La Personnelle (auto, habitation)..... 1 866 777-2886
..... www.ssqauto.com
La Personnelle (assurance voyage)..... 1 855 727-7872
Sécurité de la vieillesse..... 1 800 277-9915
..... www.edsc.gc.ca/fr/rpc/sv
Urgence..... 9-1-1
Info-Santé..... 8-1-1

La Dernière Craie

Parution : Trois fois par année

Coordination, photographie, mise en page, infographie, correction et révision :

Louise Marie Bergeron	Colette Gauthier
Madeleine Carrière	Liliane Hardy
Ginette Ducharme	Richard Jutras
Danielle Duchesneau	Monique Shéridan

Collaboration :

Michelle Bertrand	Paul Martin
Manon Besner	René Mineau
Chantal Cardin	Ginette Pelletier
Gisèle Chalifoux-Martin	Serge Péloquin
Bernard Delisle	Francine Pepin-Jutras
Marjolaine Farley	Jacques Racicot
Brigitte Grenier	Jean Rajotte
Marjolaine Guévremont	Johanne Seers
Nicole Guévremont	Jean-Claude St-Arneault
Normand Guévremont	Jean Claude Tellier
Jacqueline Lacoste	Louise Tremblay
Mariette Lafond	Rachel Valois
Lise Laforest	

Tirage : 470 exemplaires

Impression : Imprimerie Mongeon

Étiquetage : Ghyslaine Côté

Distribution : Téléphonistes, courrier électronique et poste

Coût : Gratuit en version papier ou électronique pour les membres de l'AREQ secteur Bas-Richelieu

Organismes locaux

CLSC du Havre..... 450 746-4545
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu (CAB)
450 743-4310..... cabbr@bellnet.ca
Centre des aînés de Sorel-Tracy Au Fil des ans
450 742-4144..... info@centredesaines.qc.ca
Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu
450 742-5953..... sebr.ca
Association des aidants naturels du Bas-Richelieu
450 730-0880..... associationdesaidantsnaturels.ca
Société Alzheimer Rive-Sud
450 742-7333..... alzheimer.ca/fr/rivesud
Programme d'assistance téléphonique PAIR
« Une présence rassurante »..... 450 780-5600 poste 5660
Taxibus 450 743-3336..... citsv.qc.ca/taxibus/
Service de transport adapté et collectif régional de la MRC Pierre-de Saurel (STACR)..... 450 746-7827

Mot de la présidente sectorielle

Chers membres,

Avez-vous déjà pensé qu'une partie de votre rente s'en va à l'AREQ... pour avoir droit aux assurances, bien sûr !

Néanmoins, votre conseil sectoriel administre une partie de l'argent reçu via les allocations ! Pourquoi ne pas en profiter en participant aux rencontres mensuelles et en vérifiant ce qu'on en fait lors de l'assemblée générale ?

Peut-être que je suis carrément dans le champ de patates et que vous vous fichez bien de tout ça ! Ou que vous voulez quelque chose de différent ? Je ne sais plus sur quel pied danser... J'attends de vous la « tune » pour me présenter aux *Dieux de la danse*.

Vous pourriez m'aider en me parlant de vos projets même les plus farfelus..., ils sont peut-être réalisables, qui sait ?

Un de mes nombreux plaisirs coupables, c'est un repas bien arrosé avec des gens que j'aime, la famille, les amis, où on ne parle pas ou à peu près pas de politique... Ce serait trop osé de vous parler des autres plaisirs coupables que j'entretiens !

Profitez bien du temps des Fêtes qui reste. Je vous souhaite une Bonne Année en santé. Je vous embrasse !



Ginette Ducharme

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

À noter dans votre agenda

Mardi 12 février 2019, 12 h <i>Dîner Cupidon</i> Salle Traversy	Vendredi 8 mars 2019 <i>Journée de la femme</i> À venir	Judi 14 mars 2019, 12 h <i>Cabane à sucre</i> Cabane Durocher Saint-Gérard-Majella
Judi 4 avril 2019, 12 h <i>Dîner des bénévoles</i> Salle Traversy	Mardi 16 avril 2019, 9 h <i>Assemblée générale sectorielle</i> <i>Dîner (buffet froid), 12 h</i> Salle Traversy	Lundi 29 avril 2019, 9 h <i>Assemblée générale de la</i> <i>Fondation Laure-Gaudreault</i> Syndicat de Champlain
Mardi 21 mai 2019, 9 h <i>Assemblée générale régionale</i> Centre municipal Aimé-Guérin Sainte-Catherine	Mercredi 22 mai 2019 <i>Expo-Arts, 11 h</i> <i>Dîner, 12 h</i> Club de golf Continental	Mercredi 5 juin 2019, 12 h <i>Pique-nique et bazar écologique</i> Parc régional des Grèves Paul Martin

Activités à venir

Février

Nous fêtons la Saint-Valentin le mardi 12 février par un dîner à la salle Traversy. Ce sera l'occasion de rendre hommage à notre femme et notre homme de l'année dont l'identité vous a été révélée en janvier. Pourquoi ce délai ?... Pour permettre à celui ou celle qui fera l'hommage de bien se préparer.

Avril

La salle Traversy nous accueillera d'abord le jeudi 4 avril avec un dîner pour remercier tous nos membres bénévoles sans lesquels le secteur serait moribond.

Ensuite, le mardi 16 avril, comme l'an dernier, un goûter suivra l'assemblée générale sectorielle, goûter gratuit pour les membres qui assisteront à l'assemblée. J'espère que je n'aurai pas besoin d'engager des danseuses hawaïennes pour vous convaincre d'y assister...

Mars

Comme l'an passé, vous êtes invités à venir dîner à la Cabane Durocher de Saint-Gérard-Magella le jeudi 14 mars. Ce sont les commentaires élogieux des participants en 2018 qui nous ont fait choisir cet endroit.

Allez ! On se sucre le bec... petit plaisir coupable, pas vrai !

Mai

Tous nos membres artistes vont encore nous éblouir par leurs talents ! Le mercredi 22 mai, vous pourrez les voir et les encourager au Club de golf Continental à partir de 11 h et, bien sûr, profiter d'un bon repas.

Danielle Champagne a accepté, encore cette année, de contacter les membres qui voudront exposer... Communiquez avec elle si participer à l'exposition vous intéresse (450 742-4876). Merci !

Ginette Ducharme

Assemblée générale sectorielle

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale sectorielle qui se tiendra le mardi 16 avril 2019 dès 9 h à la salle Traversy.

Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale sectorielle d'avril 2018, il y aura rapport de la présidente, du trésorier et des responsables de comité y incluant celui du bulletin sectoriel et de la Fondation Laure-Gaudreault.

Il y aura aussi élection à trois postes au sein du conseil sectoriel : 1^{ère} vice-présidence, trésorerie et 1^{er} conseiller ou 1^{ère} conseillère. Celles et ceux qui sont intéressés peuvent demander un bulletin de mise en candidature à Marc-André Huard, président du comité d'élection, en lui téléphonant au 450 742-8467.

Pour remercier les membres présents, un délicieux buffet froid sera servi après l'assemblée. Venez vous occuper de vos affaires... une fois par année, est-ce trop demander ?

Ginette Ducharme, présidente

AREQ – Bas-Richelieu

Convocation

Date : Mardi 16 avril 2019

Endroit : Salle Traversy
95, rue Plante
Sorel-Tracy

Accueil : 9 h 00

Assemblée : 9 h 15

Élection aux postes de :

- 1^{re} vice-présidence
- Trésorerie
- 1^{er} conseiller ou 1^{ère} conseillère

Dîner froid : 12 h 00

Conseil sectoriel 2018-2019



Lise Laforest	1 ^{re} conseillère	450 743-8259.....	liselaforest@gmail.com
Ginette Ducharme	Présidente.....	450 742-9618.....	ginette_ducharme@videotron.ca
Madeleine Carrière	2 ^e conseillère	450 746-3826.....	madcar@videotron.ca
Paul Martin	Secrétaire	450 742-8621.....	paulmartin@videotron.ca
Michel Sporgitas	Trésorier.....	450 742-7296.....	michel.sporgitas@gmail.com
René Mineau	1 ^{er} vice-président.....	450 742-7790.....	renmin@hotmail.ca
Albert Khelfa.....	2 ^e vice-président.....	450 742-4619.....	khelfaa@videotron.ca

SOS Comités

Y a-t-il parmi vous des gens qui s'ennuient et qui accepteraient de donner un coup de main aux responsables des comités : environnement et développement durable, hommes, femmes, retraite, action sociopolitique et assurance ? Ben non, ce n'est pas trop compliqué, ni très demandant... Deux réunions au maximum par année et, de plus, la liberté d'action dans ce que vous décidez d'organiser et l'aide du conseil sectoriel.

Je fais cet appel parce que les responsables de ces comités se sentent très seuls, à part peut-être

Michel Sporgitas, vu que les gars vont déjeuner ensemble depuis des années et qu'il peut leur demander un coup de pouce.

Mais Madeleine Carrière (femmes), Lise Laforest (environnement et développement durable), Albert Khelfa (assurance) et Jacqueline Lacoste (action sociopolitique) apprécieraient grandement un petit support de temps en temps.

Merci d'avance aux âmes généreuses !!!

Ginette Ducharme

Personnalités de l'année

Au dîner de décembre, vous avez voté pour votre homme et votre femme de l'année. Les résultats ont été donnés lors du brunch du Nouvel An, mais la fête aura lieu en février...

Comme pour fêter la Saint-Valentin, bien sûr, un hommage leur sera rendu. C'est donc un rendez-vous à ne pas oublier en février... Vite sortez votre agenda.

Ginette Ducharme

Environnement et développement durable



Le vendredi 26 octobre en après-midi, j'ai assisté à des conférences en rafale sur des pratiques durables pour petites et grandes surfaces de culture. C'est rassurant de voir que des citoyens de tous les âges se sont pris en main, ils se sont mobilisés sans attendre les actions de nos politiciens.

L'agriculture est au cœur de leurs préoccupations, car les terres de la région sont près propices à la culture. Malgré le climat très chaud de cet été, les cultivateurs ont semé des plantes comme la sauge et le sarrasin entre le maïs et le blé. Cette pratique très peu connue permet à l'environnement de capter le carbone et de rendre les semences plus écologiques. La tendance de plus en plus populaire des véhicules électriques comme, entre autres, les tracteurs, force les agriculteurs à se regrouper en coopérative vu le prix élevé de ces véhicules. Acheter localement est la devise de ces cultivateurs et éleveurs de la région, d'ailleurs l'épicerie IGA de la ville les encourage à 30 % en distribuant la viande de porc, les fruits et les légumes durant une partie de l'année dans Lotbinière.



En soirée, nous avons eu le plaisir d'entendre Mélissa de La Fontaine dont la conférence portait sur tendre vers zéro déchet. Refuser, réduire, réutiliser, recycler et composter sont des moyens environnementaux qu'elle préconise au quotidien. Nous avons eu droit à des exemples pratiques comme la fabrication de savon à linge, de produits de nettoyage, de crème faite avec des grains de café et d'huile de jojoba, des sacs cousus avec des cravates et du denim, des taies d'oreiller... Elle apporte des pots Mason pour ses achats en vrac aux différentes épiceries de Montréal. Ce petit bout de femme de 22 ans a su capter notre attention durant une heure.

La soirée s'est terminée agréablement par des commentaires positifs des participants tels que acheter localement est une priorité, se rassembler plus souvent, jeunes et aînés, en faisant appel aux organismes de la MRC, par exemple, les Filles d'Isabelle et les scouts, etc. Quelle belle journée stimulante !

Nous pourrions en tant qu'organisme prendre exemple sur ces gens si passionnés et si engagés.

Lise Laforest, 450 743-8259

Comité des hommes



Photo : Jacques Racicot

Le lundi 19 novembre, Journée de l'homme, certains secteurs ont organisé un dîner précédé d'une conférence donnée par Martin Larocque, conférencier exceptionnel ! Ce fut, pour moi, un grand bonheur de le revoir, et aussi de partager un bon repas avec des membres d'autres secteurs. Qui sait, nous pourrions peut-être l'inviter un jour si les membres du secteur ne sont pas trop réfractaires aux conférences !!!

Michel Sporgitas a aussi payé le déjeuner aux gars du mardi matin à la Bouff-Tifail et le secteur fêtera notre homme de l'année en février, le mois de l'amour !!!

Ginette Ducharme

Anniversaire

À partir de janvier 2019, les cartes d'anniversaire que vous recevrez seront embellies d'une œuvre de Claudette Philibert ou de Marcel Therrien.



Merci à Danielle Paré qui se préoccupe d'écrire un petit mot et de poster les cartes...

Ginette Ducharme



Œuvre de Claudette Philibert.



Œuvre de Marcel Therrien.

Comité de la retraite

Lors de la rencontre interrégionale des conseils sectoriels tenue à Boucherville les 20 et 21 novembre derniers, on nous a tracé l'historique des régimes de retraite depuis les années 60. Quelques dates importantes à retenir : 1982 avec une indexation à IPC-3 %, 2000 où une correction est faite avec un minimum à 50 % de l'IPC pour les années subséquentes, 2010 avec une correction pour les années entre 1982 et 1999 avec un minimum à 50 % de l'IPC si le taux de capitalisation dépasse 120%; présentement, le taux de capitalisation est de 107%. L'objectif est maintenant d'améliorer la formule d'indexation en abaissant le seuil pour le taux de capitalisation avant d'appliquer le minimum de 50 % de l'IPC pour les années entre 1982 et 1999.

Sur le plan local, nous avons mis sur pied un comité local sur la retraite. En plus de moi-même, ce comité est formé de Pierre Provençal et de Jean-Michel Leclaire.

Nous avons une rencontre prévue avec la présidente de la CSQ, madame Sonia Éthier, pour la sensibiliser à l'indexation de nos régimes de retraite. Nous prévoyons aussi rencontrer le nouveau député, monsieur Jean-Bernard Émond, pour également le sensibiliser à notre situation.



Paul Martin

OR OBSERVATOIRE
DE LA RETRAITE

L'Observatoire de la retraite est une initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), qui s'adresse aux organismes et aux personnes qui veulent mieux comprendre pour agir sur l'institution de la retraite au Québec.

L'Observatoire regroupe des partenaires de différents horizons qui ont le souci d'inscrire les débats sur la retraite dans une perspective large, celle des politiques sociales et économiques qui sont structurantes pour le Québec.

Le site de l'Observatoire de la retraite permet de s'informer auprès de spécialistes, il est bien documenté et donne des explications sur des dossiers actuels tels que indexation du Supplément de revenu garanti, régimes complémentaires, proposition d'amélioration du RRQ, femmes, retraite, régimes publics, etc.

Source : Site observatoireretraite.ca



Fondation Laure-Gaudreault

Le 27 septembre dernier avait lieu notre rallye pédestre à Contrecoeur afin d'amasser des fonds pour la Fondation Laure-Gaudreault.

Malgré une température pas trop favorable, les participants ont apprécié le parcours.

M. Bissonnette, propriétaire du restaurant Le Gueuleton, nous a reçus de belle façon. Les gens présents ont fraternisé en dégustant un succulent buffet froid.

Germaine Gadbois a accepté de m'aider pour solliciter des commanditaires. Nous avons fait une belle cueillette, ce qui nous a permis de remercier les personnes présentes en faisant des tirages.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce projet, Louis-René Bergeron, Jean-Claude Saint-Arneault, Yvan Blanchette, Lucette Hamel-Valois ainsi qu'aux membres de l'AREQ. Une chose importante à communiquer est que le montant amassé est de 525 \$.

L'équipe du rallye s'est réunie pour faire un retour sur l'activité. Suite à cette rencontre, les membres ont opté pour récidiver. Le mercredi 17 septembre 2019, il y aura un rallye dont une partie se fera en auto. De plus amples informations vous seront communiquées lorsque nos précieux collaborateurs auront finalisé le parcours.

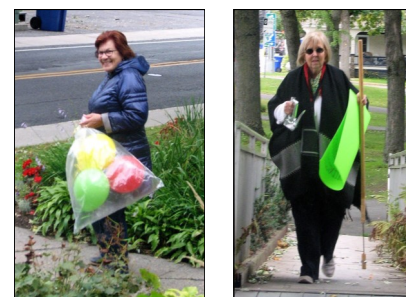
À l'occasion de la messe du Souvenir, le montant de la quête est partagé entre la paroisse et la FLG, celle-ci recevra 83,25 \$.

Vous trouverez à la page 26 de ce bulletin un formulaire d'inscription pour les personnes désirant faire un don sous différentes formes. Soyons généreux, car nous sommes des privilégiés. Tout don aura une portée dont nous ne connaissons pas l'ampleur. Merci !

Organisateurs



Louis-René Bergeron et Jean-Claude Saint-Arneault
Absent : Yvan Blanchette



Ginette Pelletier et Lucette Hamel-Valois

Ginette Pelletier



Photos : Jean Claude Tellier et Jean-Claude Saint-Arneault

Activités dans notre secteur à l'automne 2018

Nouveaux retraités

Cette année, le conseil a décidé d'inviter les nouveaux retraités seuls avant de les mêler avec les anciens.

Le 21 août, ils ont rencontré les membres du conseil sectoriel, les responsables du bulletin, de la liste des membres, des différents comités. Ils ont pu profiter d'un bon déjeuner et poser toutes les questions qu'ils désiraient. Nous espérons qu'ils participeront aux rencontres mensuelles et, qui sait, apporteront du sang neuf au secteur.

Bienvenue à l'AREQ

Les nouveaux retraités 2017-2018 qui ont adhéré à l'AREQ sont Maurice Bolduc, Lise Charbonneau, Pierre Éthier, Brigitte Grenier, Jean-Michel Leclair et Marie L'Espérance.



Brunch de la non-entrée

Tout s'est bien déroulé le 6 septembre. Céline Bégin a remporté le tirage-partage de la Fondation Laure-Gaudreault... Bien sûr, tous les convives espèrent que le numéro de leur table sera pigé vite, vite, vite... Une simple enveloppe brune pourrait régler le problème des plus pressés, ah! ah! ah!

Ginette Ducharme

Dîner des 15-20-25



Plusieurs membres ayant quitté leur emploi en 1993, 1998 ou 2003 ont répondu à notre invitation, c'est excellent, mais tous les membres pouvaient participer au repas comme d'habitude.

L'an prochain, ce sera peut-être votre tour. J'attends encore le mien !

La Fondation Laure-Gaudreault a vendu des livres pour 28 \$. Lorraine Nault-Frappier a gagné une paire de billets pour un spectacle à la Maison de la musique de Sorel-Tracy.

Ginette Ducharme

1^{re} rangée : Mariette Lafond, Pauline Trépanier, Ghislaine Vouligny-Lupien, Thérèse Pépin ;
2^e rangée : Jeanne Bousquet, Thérèse-Hamel-Pelletier, Raymonde Antaya, Raymonde Comeau-Potvin, Lorraine Nault-Frappier, Monique Fortin ;
3^e rangée : Colette Gauthier, Claude Frappier, Gilles Duchesne et Jean Millette.

Messe du Souvenir



Le 7 novembre dernier, près de soixante personnes ont assisté à la messe du Souvenir de nos défunts disparus durant la dernière année.

À cette occasion, nous avons rendu un hommage particulier à Jean-Pierre Guay, Anne-Marie Saint-Arneault, Alain Soulières,

Francine Gendron, Réjean Mondoux, Renée Sévigny, Georgette Audette, Eustelle Cournoyer-Bolduc, Florent Péloquin, Rita Lemoine-Pelletier, Monique Guevremont, Bernardin Roy, Micheline Mineau-Gouin et Yolande Jutras.

Merci à tous mes collaborateurs : André Latour, Céline Bémeur, René Mineau, Danielle Duchesneau

et Réjeanne Joyal qui ont accepté d'apporter leur témoignage.

Merci également à Paul Martin, au père Bertrand Tendeng et à la chorale des funérailles de Saint-Pierre sous la direction de M^{me} Lise Beauchemin qui ont rendu possible cette célébration.

Lors du déjeuner qui a suivi au Resto Tracy, nous avons poursuivi notre fraternisation. Une paire de billets pour un spectacle à la Maison de la musique a été gagnée par Michel Sporgitas.

Merci à tous pour votre présence et pour votre contribution à la Fondation Laure-Gaudreault.

Gisèle Chalifoux-Martin

Dîner de Noël

De bons biscuits cuisinés spécialement pour nous... pour nous aider à digérer la lecture du *Petit livre noir de la fraude* sans doute, un bon verre de mousseux et un repas savoureux..., quoi de mieux pour commencer le temps des Fêtes !

Ginette Pelletier a rendu quatre personnes heureuses lors du tirage-partage au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Nous avons voté pour notre Femme et notre Homme de l'année... Non, non, je n'ai pas donné le nom des gagnants, je le ferai lors du brunch du Nouvel An. Demandez aux membres participants.

Nous avons chanté de vieux chants de Noël..., un peu de nostalgie, pourquoi pas ? Ça m'a rappelé mon enfance, pas vous ?

Ginette Ducharme



Voyage à Sherbrooke et au lac Memphrémagog

Le mercredi 5 septembre 2018, nous avons fait une escapade du côté des Cantons-de-l'Est.



Une visite guidée théâtralisée par une charmante dame nous a fait découvrir une partie de la ville de Sherbrooke. Le circuit des murales, tout près du lac des Nations, s'ouvre sur l'histoire de la ville, sa culture, ses entreprises, ses bâtisseurs. Des fresques splendides nous invitent à descendre de l'autobus et à chercher de petits lutins camouflés dans les murales.

Un détour dans le parc du Domaine-Howard amène les visiteurs vers de beaux parterres et de somptueuses maisons anciennes.

Nous avons continué notre tournée vers Magog où le bateau de croisière *Le Grand Cru* nous attendait au quai du lac Memphrémagog pour notre souper-croisière d'une durée de trois heures et demie. Le repas, la compagnie, la musique et la température s'étaient donné rendez-vous pour agrémenter notre soirée.



Memphré ne s'est pas réveillé malgré tous les feux d'artifices projetés sur le lac.

Pour ceux et celles qui aimeraient voir les photos de cette journée, allez consulter le site de l'AREQ du Bas-Richelieu sous l'onglet Autres photos. Vous pouvez aussi consulter la page Facebook de notre secteur <http://www.facebook.com/AREQ09A/>.

Michelle Bertrand, Serge Péloquin et Johanne Seers

Photos : Bernard Delisle

Le Conseil sectoriel vous souhaite...

Bonne année! 2019

Contact des membres

Messages

La majorité des membres de notre secteur reçoivent les messages mensuels et d'autres informations pertinentes telles la sortie du bulletin, l'annonce d'un voyage ou le décès d'un membre ou d'un proche d'un membre par appel téléphonique ou courrier électronique. Quelque 402 membres reçoivent un message électronique.

Les membres demeurant sur le territoire du secteur Bas-Richelieu achètent leurs billets auprès de leur téléphoniste.

Les membres demeurant à l'extérieur du secteur qui désirent assister à une activité communiquent eux-mêmes avec René Mineau par appel téléphonique (450 742-7790) ou par courriel (renmin@hotmail.ca) pour acheter un billet ou indiquer leur présence à une activité au moins 10 jours avant la date de l'activité.

Décès

La chaîne téléphonique est utilisée pour annoncer le décès d'un membre seulement.

Par contre, la chaîne électronique fonctionne pour le décès d'un proche d'un membre de notre secteur (conjoint ou conjointe, enfant, père et mère, frère et sœur). Le bulletin *La Dernière Craie* publie aussi ces décès.

Vous pouvez transmettre l'information à

- Colette Gauthier à colettegauthier20@videotron.ca ou au 450 742-4952,
- Francine Mercier-Abel à francina@videotron.ca.

Bulletin sectoriel

Le bulletin est publié en version papier et électronique. Actuellement, 191 membres ne reçoivent que la copie électronique du bulletin. Si vous désirez changer la copie papier du bulletin, pour la copie informatisée, envoyez un courriel à Colette Gauthier à colettegauthier20@videotron.ca.

De toute façon, le bulletin demeure toujours disponible sur le site areqbas-richelieu.ca.

Le bulletin sectoriel a pour but d'informer les membres du secteur sur les activités sectorielles, régionales et nationales de l'AREQ. Si la participation à la rédaction d'articles vous intéresse ou si vous voulez réagir à une nouvelle concernant les personnes âgées, avisez Liliane Hardy au 450 742-0204 avant le 8 avril. Le prochain bulletin paraîtra en mai.

Site internet du secteur

Site Internet : www.areqbas-richelieu.ca

Page Facebook : Groupe AREQ Bas-Richelieu

Responsable : Michel Sporgitas, 450 742-7296
michel.sporgitas@gmail.com

Modifications de vos coordonnées

Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, veuillez aviser les organismes suivants :

AREQ : 1 800 663-2408

Retraite Québec CARRA : 1 800 463-5533

Retraite Québec RRQ : 1 800 463-5185

SSQ : 1 877 651-8080

Vous pouvez aussi faire vos changements à l'AREQ par courriel à laverdiere.luce@areq.lacsq.org.

Lors de votre communication, ayez en main votre numéro de membre (carte de membre ou étiquette du *Quoi de neuf*) ou votre numéro d'assurance sociale.

Veuillez aviser aussi Colette Gauthier, registraire du secteur Bas-Richelieu, au 450 742-4952.

Fondation Laure-Gaudreault

Responsable : Ginette Pelletier (450 742-8674)

- ◇ Objectifs de la fondation :
 - * Aide aux personnes âgées ;
 - * Aide à la recherche médicale ;
 - * Aide aux jeunes.
- ◇ Objectif du secteur : Augmentation du nombre de membres

Notre secteur compte plusieurs membres de la fondation. Pour 10 \$, vous devenez membre à vie. Vous trouverez un formulaire d'inscription ou de don à la Fondation Laure-Gaudreault à la page 26 ou visitez www.fondationlg.org.

Maison de la musique

Les membres de l'AREQ Bas-Richelieu ont droit à un rabais à la Maison de la musique de Sorel-Tracy. Il suffit de présenter sa carte de membre de l'AREQ lors de l'achat d'un billet pour un spectacle.

Vous trouverez la programmation sur www.maisondelamusique.org/.



Mot de la présidente régionale

Le temps file..., des changements se dessinent...

Deuxième année du triennat

Nous voici déjà à la 2^e année du triennat. Les secteurs ont accueilli leurs membres, anciens et nouveaux, et la vie "aréquienne" a repris son cours. Chaque secteur se démarque avec des activités couleur locale. Les formations, causeries, conférences, repas, activités sportives et visites culturelles se multiplient et permettent de s'informer tout en socialisant.

Élections provinciales

À travers tout ça, des élections provinciales ont eu lieu. Un nouveau gouvernement "caquiste" a pris le pouvoir et des changements se profilent à l'horizon... Est-ce que les aînés sont concernés ?

Ce nouveau gouvernement a promis une politique pour les proches aidants ainsi que la construction de maisons des aînés. L'AREQ va surveiller afin que la CAQ respecte ses engagements. Notre présidente, Lise Lapointe, l'a souligné : « Nous allons nous assurer que le gouvernement travaille pour une société plus digne de ses aînés. »

Les personnes en CHSLD, les soins à domicile et la lutte contre l'appauvrissement sont des priorités sur lesquelles l'AREQ va insister auprès des prochains responsables de dossiers. Le vieillissement de la population est un défi à relever, le nouveau gouvernement doit s'y attaquer sans tarder et l'AREQ sera là pour le rappeler aux nouvelles personnes élues.

Je "bénévole"... Tu "bénévoles"... Nous "bénévolons"... pour l'AREQ

Lors de la dernière année, j'ai visité tous les secteurs de la Montérégie et j'ai constaté la diversité de chacun d'eux et la grande implication des personnes élues. Elles travaillent au service des membres et s'assurent le soutien de nombreux bénévoles dans la mise sur pied d'une panoplie d'activités destinées à renseigner et à divertir.

Tout le travail accompli profite autant aux bénévoles qu'à tous les membres. Chacun y trouve son compte, certains une satisfaction du travail réalisé et d'autres le plaisir de participer, de s'informer et de rencontrer des collègues et des personnes amies. Je veux souligner l'ardeur au travail, la générosité et la disponibilité de toutes ces personnes au profit des membres. On ne réalise pas tout le travail effectué (souvent dans l'ombre) pour la parution d'un bulletin sectoriel, la préparation d'une rencontre, la recherche d'un conférencier ou d'une conférencière, l'implication dans un comité, l'organisation d'une activité et j'en passe. Un gros merci à toutes ces personnes.



L'AREQ ne peut fonctionner sans vous. Je vous invite à vous engager et à supporter tous les bénévoles en place. Votre participation et vos encouragements sont des signes de reconnaissance envers ceux et celles qui s'impliquent. La vie de votre secteur et celle de la région dépendent de vous...

Vœux de Bonne Année

Je profite de cette tribune pour vous offrir mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'activités régionales et sectorielles.

Manon Besner, présidente régionale

Membres au 16 décembre 2018

Niveau national.....	58 847
Région Montérégie.....	10 451
Secteur Bas-Richelieu - Membres.....	642
- Personne amie.....	1

Assemblée générale régionale de la Montérégie

Les membres de l'AREQ Montérégie sont convoqués à l'assemblée générale régionale.

Date : Mardi 21 mai 2019

Lieu : Centre municipal Aimé-Guérin
5365, boulevard Saint-Laurent
Sainte-Catherine QC J5C 1A6
Entrée du stationnement par la rue Bédard

Projet d'ordre du jour : 9 h 00 : Accueil et vérification des inscriptions
9 h 30 à 12 h 00 : Assemblée
12 h 30 : Dîner

Période d'inscription : 22 avril au 10 mai 2019

Pour participer à cette assemblée générale qui regroupe les 11 secteurs de la Montérégie ainsi qu'au dîner, vous devez vous inscrire par courriel à areq.desprairies-brossard@outlook.com ou par téléphone à Jocelyn Parent au 450 691-2794. Vous devez vous identifier à l'aide de votre numéro de membre.

Manon Besner, présidente régionale

Visite des installations de la RIEP

Le 19 septembre dernier, les membres des comités de l'environnement et du développement durable des 11 secteurs de la Montérégie accompagnés de leur président ou présidente ont visité les installations de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable.

Cette visite très instructive sur la qualité de l'eau potable donne des arguments très puissants pour continuer un objectif de notre plan d'action, à l'effet d'éliminer le plus possible l'eau embouteillée et amener les membres et citoyens de notre région à retourner vers l'eau du robinet.

Extrait : Lettre de Richard Gouin, responsable EDD—Montérégie



Photo : Jacques Racicot

Rencontre interrégionale des conseils sectoriels

La série de quatre rencontres interrégionales des conseils sectoriels de l'AREQ s'est terminée en beauté avec la présence des membres des conseils sectoriels des régions de l'Île de Montréal et de la Montérégie.

Lors de cette rencontre tenue à Boucherville qui s'étalait sur deux jours, nous avons parlé des actions de l'AREQ sur le pouvoir d'achat à la retraite, notamment de nos luttes dans le dossier de l'indexation.

Enfin, l'enjeu de la relève bénévole a suscité beaucoup d'intérêt auprès des participants qui, après une conférence d'un représentant de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ), ont pu échanger sur les meilleures façons de susciter la relève bénévole à l'AREQ.

Source : AREQ catégorie Événements

Photo de Jacques Racicot : Six membres du conseil sectoriel du Bas-Richelieu accompagnés de Dominic Provost, directeur général de l'AREQ.



Conseil national

J'ai assisté le **lundi 29 octobre** en après-midi à l'assemblée générale d'ASSUREQ.

Bonnes nouvelles, il n'y aura aucune augmentation de la prime d'assurance vie et aucune augmentation pour le régime Santé.

Il y aura une augmentation de 31 \$ à 58 \$ par année pour le régime Santé Plus, mais il y aura des modifications au régime : déplafonnement du maximum remboursable par traitement et possibilité d'augmenter ses protections suivant un événement de vie.

Le lendemain, le **mardi 30 octobre**, on a d'abord parlé finances, mais j'avoue que mon intérêt a vite été attiré par les engagements électoraux de la CAQ.

Je vous cite ceux qui m'ont davantage interpellée :

- attribuer, d'ici quatre ans, un médecin de famille à tous les Québécois qui pourra être consulté à l'intérieur d'un délai de 36 heures ;
- abolir les heures supplémentaires obligatoires pour le personnel infirmier ;
- revoir le mode de rémunération des médecins ;
- négocier une nouvelle entente avec les médecins spécialistes ;
- convertir les places existantes en CHSLD en lieux de qualité ;
- faire adopter une politique nationale sur les proches aidants ;
- offrir le stationnement gratuit pour les deux premières heures dans les hôpitaux et un prix plafond par jour ;
- adopter une loi électorale pour passer au mode de scrutin proportionnel.

Ouf ! que de choses à surveiller !

Paul Martin sera content, nous avons aussi parlé retraite et protection du pouvoir d'achat des personnes retraitées. Les actions viseront les enseignants qui, bien sûr, prendront leur retraite un jour et la façon de les familiariser avec ce qui les attend.

Nous devrions rencontrer notre nouveau député pour le convaincre de nous donner un coup de pouce.

Notre soirée s'est bien terminée avec un bon souper et un concert mettant en vedette la chorale du secteur Richelieu-Yamaska qui a interprété des chansons de Jean-Pierre Ferland.

Le **mercredi 31 octobre**, tous les membres de la région avaient mis un chapeau pour fêter l'Halloween. Vous pouvez voir la photo sur le site web du secteur !

Nous avons d'abord eu une conférence sur les personnes âgées LGBT+ donnée par M. Julien Rougerie de la Fondation Émergence. Mais le plus touchant a été le témoignage d'un aîné de 73 ans, maintenant une aînée... J'avoue que les derniers préjugés qui me restaient se sont envolés et plusieurs certitudes en même temps.

Ce fut suivi d'une mise au point dans le dossier de l'environnement et du développement durable... rien de très réjouissant là-dedans... Je vais continuer à composter, recycler et vous ? En mode « solutions », on suggère de ne pas avoir de voiture, de limiter la consommation de viande, de ne pas avoir d'enfants (ouf !), de laisser de côté les voyages en avion et de limiter sa consommation (en as-tu vraiment besoin ?).

Dernière journée, le **jeudi 1^{er} novembre**, notre journée a commencé avec une conférence sur l'incapacité et l'aide médicale à mourir donnée par le D^r Georges L'Espérance, président de l'AQDMD (Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité). Ce que j'ai surtout retenu, c'est qu'on se doit de compléter le formulaire DMA (directives médicales anticipées) de la RAMQ pour que notre famille ou nos amis soient bien au courant de nos désirs (voir p. 23).

On a aussi parlé des aidants naturels... je ne me rappelle plus quand... mon rhume, sans doute ! Un regroupement de 73 organisations a créé en 2000 le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ). Saviez-vous qu'un Québécois sur quatre assure le rôle de proche aidant ? Plus de 40 % estiment ne pas avoir eu le choix de l'assumer... De plus, leur espérance de vie diminue. Pour de plus amples informations, visitez ranq.qc.ca.

Et voilà !

Ginette Ducharme

ASSUREQ

Lors de l'assemblée générale d'ASSUREQ le 29 octobre 2018, les conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ ont été présentées. Voici les grandes lignes : Le régime d'assurance maladie a été bonifié et il est question de la suspension de la surprime en assurance vie.

Régime A—Régime d'assurance maladie

Bonification n° 1 (Santé Plus) : Déplafonnement des remboursements par visite pour les professionnels de la santé

À compter du 1^{er} janvier 2019, les frais par visite chez un professionnel de la santé de la garantie *Frais pour soins médicaux* du régime Santé Plus seront remboursables à 80 % du montant soumis à l'assureur.* Le montant maximal annuel remboursé pour l'ensemble de certains professionnels demeure à 750 \$ par personne assurée.

Cette bonification entraîne un ajustement à la hausse de la prime mensuelle du régime Santé Plus de la façon suivante : + 2,77 \$ (statut de protection individuel), + 3,28 \$ (monoparental) et + 5,03 \$ (familial).

* Pour être admissibles, les frais soumis doivent être conformes aux normes raisonnables de la pratique courante des professions de la santé impliquées (Voir brochure ASSUREQ, p. 13 et 29).

Bonification n° 2 (Santé) : Possibilité de changer de régime (Santé vers Santé Plus) sous certaines conditions

Depuis la création du régime Santé et Santé Plus en 2012, il est possible en tout temps de passer du régime Santé Plus au régime Santé, mais pas l'inverse. Il sera dorénavant possible pour les participants au régime Santé de changer pour le régime Santé Plus sous certaines conditions.

La tarification du régime Santé demeure la même qu'en 2018 tandis que celle du régime Santé Plus requiert un ajustement à la hausse de la prime. Ces tarifs incluent le congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente.

Régime d'assurance maladie	Prime mensuelle		
	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	22,62 \$	27,32 \$	43,54 \$
Santé Plus	42,36 \$	50,69 \$	79,39 \$

La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants.

Régime B—Régime d'assurance vie

Suspension de la surprime en assurance vie

Depuis 2009, une surprime était appliquée à la tarification de l'assurance vie de la personne adhérente dans le but d'assurer la pérennité du régime.

L'objectif de cette surprime consistait en une surcharge graduelle appliquée à la tarification jusqu'à l'obtention d'un taux payable de 175 % de celui de 2008.

Cet objectif ayant été atteint en 2013, une diminution graduelle de la surprime avait débuté en 2014 jusqu'à son extinction en 2019. Par conséquent, il a été décidé de suspendre le versement imposé d'une surprime pour une durée indéterminée.

Il n'y a aucun changement à la tarification du régime d'assurance vie en 2019.

Régime d'assurance vie	Prime mensuelle	
	Individuel	Familial
Choix 1	17,40 \$	25,87 \$
Choix 2	34,80 \$	43,27 \$
Choix 3	52,20 \$	60,67 \$

La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants.

Une présentation plus complète des conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ se trouve dans un article publié dans le magazine *Quoi de neuf*.

ASSUREQ—Site Accès | assurés

S'inscrire au site

Pour accéder à votre dossier et profiter des différentes fonctionnalités telles que :

- réclamer vos frais d'assurance maladie
- consulter votre relevé de prestations électronique
- modifier le bénéficiaire de votre assurance vie
- modifier vos personnes à charge
- faire un changement d'adresse
- obtenir vos reçus pour l'impôt
- consulter la brochure d'assurance ASSUREQ
- imprimer votre carte d'assurance
- imprimer des formulaires
- connaître le solde de votre compte pour les garanties concernées
- ...

Quatre étapes à suivre

Avant de commencer, assurez-vous d'avoir en main votre carte d'assurance SSQ et votre certificat d'assurance collective. Si vous n'avez pas votre certificat d'assurance collective, communiquez avec le service à la clientèle de SSQ, au 418 651-6962 ou au 1 888 833-6962. Un agent vous accompagnera dans votre démarche d'inscription.

- ◇ Rendez-vous au ssq.ca.
- ◇ Cliquez sur l'onglet CONNEXION en haut à droite.
- ◇ Cliquez sur ASSURANCE COLLECTIVE sous ASSURÉ.
- ◇ Cliquez sur Inscription.

Étape 1 - Identification

- ◇ Saisissez vos informations personnelles.
- ◇ Cliquez sur SUIVANT pour passer à l'étape suivante.

Note : Prenez le soin de bien noter le code d'utilisateur et le mot de passe que vous aurez créés. Ils seront nécessaires ultérieurement pour vous connecter.

Étape 2 - Certificat d'assurance

- ◇ Saisissez le numéro du certificat. Votre numéro de certificat se trouve sur votre carte d'assurance SSQ ou sur votre certificat d'assurance. Il s'agit d'un numéro de sept chiffres.
- ◇ Cliquez sur SUIVANT.

Étape 3 - Clé d'activation

- ◇ Saisissez votre clé d'activation qui se trouve sur votre certificat d'assurance SQ au bas du document.
- ◇ Cochez la case J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation et de confidentialité.
- ◇ Appuyez sur SUIVANT pour terminer votre inscription

Étape 4 - Consultation de vos courriels

- ◇ Une fois ces étapes franchies, un courriel de la part de SSQ Groupe financier vous sera envoyé, vous devez cliquer sur le lien indiqué pour confirmer son inscription.
- ◇ Validez ensuite l'exactitude de vos informations et cliquez sur ACCÉDEZ À VOTRE DOSSIER. Vous serez ainsi redirigé vers le site Accès | assurés.

Vous êtes maintenant inscrit au site Accès | assurés. Dorénavant, pour vous connecter au site, entrez vos informations personnelles dans la section de gauche en tant qu'utilisateur existant. Vous pouvez aussi consulter la capsule vidéo expliquant la procédure en allant sur le site de l'AREQ, sous l'onglet ASSUREQ.

Pour en savoir plus sur les services électroniques offerts par SSQ Groupe financier, rendez-vous au ssq.ca/services-electroniques.

Source : Capsule 1 ASSUREQ - Comment s'inscrire au site Accès | assurés

Assurances—Déclaration de revenus

À l'approche de la production de la déclaration de revenus, voici quelques éléments parfois mal connus :

- ◇ Les frais de massothérapie, kinésithérapie et d'orthothérapie ne font pas partie de la liste des frais médicaux, tant au fédéral qu'au provincial.
- ◇ Les frais de naturothérapie, ostéopathie et d'homéopathie ne sont pas admissibles au fédéral, mais le sont au provincial.

- ◇ Les primes d'assurance maladie d'ASSUREQ sont déductibles d'impôt.
- ◇ Les primes d'assurance vie d'ASSUREQ ne sont pas déductibles d'impôt.
- ◇ Ligne 447 au provincial : vous devez cotiser au régime d'assurance médicaments du Québec (maximum 616 \$) à moins que vous soyez couvert par une assurance collective de votre conjoint.

Communiqués de l'AREQ

L'AREQ sur la place publique

FRAIS ACCESSOIRES EN SANTÉ : CE QUI PEUT VOUS ÊTRE FACTURÉ – 15 novembre 2018

Depuis janvier 2017, les frais accessoires liés à des services de santé assurés par le régime public sont **interdits**. Néanmoins, certains frais peuvent vous être facturés puisqu'ils ne sont pas encadrés par la loi. Pour mieux défendre vos droits en ce qui concerne l'accès aux soins de santé, il est donc nécessaire d'être bien informé.

Tout d'abord, pour avoir droit à la gratuité, vous devez :

- ◇ être une personne assurée par la Régie de l'assurance maladie (RAMQ) ;
- ◇ consulter un médecin participant au régime public (affilié à la RAMQ).

Ainsi, voici une liste de ce qui ne doit plus être facturé selon le Protecteur du citoyen, rapporté dans le média *Protégez-Vous* :

- ◇ gouttes oculaires ;
- ◇ médicament ou un agent anesthésiant ;
- ◇ immobilisation par un plâtre ou une attelle (modèle de base) ;
- ◇ infiltration articulaire ;
- ◇ azote liquide pour cautériser des lésions de la peau ;
- ◇ allergènes pour des tests de sensibilité ;
- ◇ retrait de points de suture ;
- ◇ changement de pansements ;
- ◇ mammographie ;
- ◇ échographie réalisée par un radiologiste en clinique.

Une seule exception à la règle : on peut vous demander de payer pour le transport d'échantillons biologiques dans un cabinet privé ou un centre médical spécialisé, notamment des tests sanguins (maximum de 15 \$).

Par ailleurs, un médecin ou une clinique ne peut pas facturer de frais pour les démarches administratives suivantes :

- ◇ ouverture de votre dossier médical ;
- ◇ copie de dossier demandée par un médecin pour un service assuré ;
- ◇ maintien de votre inscription dans un cabinet de médecins participants.

Or, certains services sont facturés, car ils ne sont pas couverts par la loi. C'est le cas, notamment, pour :

Des services qui ne sont liés ni à la prévention ni à la guérison de la maladie ;

- ◇ examen médical exigé par un assureur, un employeur ou certains examens de la Société de l'assurance automobile ;
- ◇ soins donnés pour des raisons esthétiques.

Enfin, il est à noter que votre médecin peut, à certaines conditions, vous charger des frais pour un rendez-vous auquel vous ne vous êtes pas présenté.

Source : Site de l'AREQ d'après le *Protégez-Vous*.

Voici d'autres communiqués diffusés sur le site areq.lacsq.org.

29 novembre 2018

Le gouvernement doit mettre fin à la maltraitance organisationnelle selon la CSQ, la FSQ et l'AREQ.

27 novembre 2018

Campagne de 12 jours contre la violence faite aux femmes

Chaque année du 26 novembre au 6 décembre se tiennent au Québec les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes. Dans ce cadre, l'AREQ vous invite à prendre un moment pour visionner les vidéos de la dernière campagne gouvernementale de sensibilisation aux violences sexuelles et à la violence conjugale disponibles en ligne :

Agressions sexuelles : https://www.youtube.com/watch?v=HUGN-tjM_9s

Exploitation sexuelle : https://www.youtube.com/watch?v=xX_q22ioPA

Violence conjugale : <https://www.youtube.com/watch?v=n3P9WikRE8U>

18 octobre 2018

Les trois travaux de la nouvelle ministre des Aînés et des Proches aidants selon l'AREQ

2 octobre 2018

L'AREQ rappelle au nouveau gouvernement de la CAQ l'importance de relever le défi du vieillissement de la population.

...avec Yvette Proulx-Bonin

Au mois d'octobre 2018, j'ai eu le plaisir de rencontrer madame Yvette Proulx-Bonin. Femme discrète, on reconnaît tout de même son implication dans le milieu.

Née à Nicolet dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, elle est l'aînée d'une famille de neuf enfants.

Mariée à Denis Bonin, elle est venue habiter à Contrecoeur où elle demeure depuis 57 ans. Le couple a eu un fils, Richard, qui est venu combler de bonheur les heureux parents. Malheureusement en 1976, année des Jeux olympiques, la maladie est venue assombrir la vie paisible de la petite famille. Le jeune Richard a été emporté par le cancer à l'âge de 11 ans. La vie n'a jamais plus été la même. Beaucoup de tristesse à vivre. Richard, fils adoré, manque énormément aux parents éplorés.

Enseignante de carrière, Yvette a trouvé un certain réconfort auprès de ses élèves. Ils étaient de l'âge de son Richard et certains étaient ses amis.

Pendant 33 années, elle a enseigné, entre autres, aux écoles Le Noblet-Du Plessis et Mère-Marie-Rose surtout en 5^e année. À cette époque, celles-ci étaient rattachées à la Commission scolaire de Tracy. Par les soirs et les fins de semaine, elle a complété quatre années d'université. Beaucoup de sacrifices, mais un amour du métier la motive à se perfectionner.

Avec dynamisme, elle fera partie du comité d'école, des comités de perfectionnement et des politiques pédagogiques et assumera la tâche de déléguée syndicale. On avait confiance en elle et quand Yvette prenait une tâche, on était assuré du résultat.

En 1997, après une carrière enrichissante dans un métier qui fut, pour elle, une vocation, elle accède à la retraite. Son goût d'apprendre est toujours aussi présent. Elle est assidue, depuis 20 ans, aux conférences de l'Université du troisième âge affiliée à l'Université de Sherbrooke. Elle a participé au comité directeur du secteur Bas-Richelieu de l'AREQ durant six ans. Elle a fait du bénévolat à l'Hôtel-Dieu de Sorel pendant dix ans à l'accueil de la clinique externe et à l'urgence.



Pendant deux ans, elle a siégé sur le Conseil d'administration de la FADOQ de Contrecoeur. Elle a été marguillière de la paroisse Sainte-Trinité de Contrecoeur. Elle fut du Conseil d'administration de la Coopérative Solidarité-Santé Contrecoeur pour quatre années. Elle est téléphoniste dans notre secteur depuis 21 ans. Fière de toutes ces belles réalisations, elle est heureuse de donner son temps pour son milieu car, elle avoue recevoir beaucoup de satisfaction sur le plan personnel. Elle participe avec intérêt aux activités de l'AREQ et de la FADOQ et les apprécie beaucoup.

Sur le plan physique, Yvette est une femme active. Tous les jours, elle fait des exercices physiques. Elle pratique la danse en ligne, la pétanque et le golf. Elle marche beaucoup, le majestueux fleuve Saint-Laurent est, pour elle, un point d'attraction où elle admire les fleurs qui enjolivent les berges.

Aimant les voyages, elle a visité plusieurs pays et espère, grâce à sa bonne santé, se permettre d'autres belles découvertes. Elle aime la lecture et préfère les écrits qui traitent de psychologie. Il y a une vingtaine d'années, elle a lu un volume qui l'a particulièrement marquée, *La personnalité*, œuvre de Léo Buscaglia. Elle tient à partager un extrait : « La vie est un voyage infini et chacun de nous n'a qu'une chance unique de la réaliser. » L'auteur compare la vie à un grand voyage que chacun devrait vivre passionnément. Impressionnée par cet auteur et ce passage précis, Yvette a senti le besoin de vivre avec beaucoup plus d'intensité qu'auparavant.

Dynamique, accueillante, déterminée, responsable, Yvette croque dans la vie et en profite pleinement. C'est sur ce beau profil de vie qu'elle m'a reçue. Avec générosité, elle a démontré les valeurs qui l'ont motivée tout au long de sa vie.

C'est avec plaisir que j'ai rencontré Yvette Proulx-Bonin. Je garderai un bon souvenir de sa philosophie pour atteindre le bonheur.

Chantal Cardin

Petit plaisir coupable

Coupable ?

Pourquoi développer un sentiment de culpabilité après avoir ressenti tellement de plaisir en dégustant chocolats fins, pistaches ou autres friandises ? La gourmandise est un défaut qui ne fait de tort qu'à soi-même, dit-on. Alors, non coupable !

Pourquoi serions-nous mal à l'aise de passer une heure ou deux les yeux et l'attention rivés sur un écran cathodique ou autres jeux stimulants et intéressants ? Ne sommes-nous pas libres

d'occuper notre temps comme nous l'entendons ? Donc, non coupable !

On le voit, plaisir ne rime pas avec culpabilité.

Mais même si... *La victime est si belle, Et le crime est si gai.* Ah ! ça non, Coupable !... parce que la liberté d'un individu (incluant son plaisir) s'arrête où commence celle de l'autre.

Que vous en semble ?

Danielle Duchesneau

Réussir mes casse-tête

Comment peut-on consacrer tout ce temps à des jeux ?

Chaque jour, au déjeuner, j'ai la mauvaise habitude de devoir réaliser huit Défis du jour, cinq Solitaires et trois Mah-jong. Les Huit au hasard, sont plus ou moins difficiles : facile, moyen, difficile et expert. Certains se font en quelques minutes, d'autres, parfois plus de deux ou trois heures ; il arrive même qu'après plusieurs essais, je ne réalise pas tous les défis avant la fin du mois...



Il m'est difficile de démarrer les petits ou grands travaux de la journée avant d'avoir réussi ces casse-tête. À mon grand soulagement, ils ne m'obligent pas encore à trop négliger mes obligations.

Je ne veux pas imaginer le jour où des PETITS JEUX contrôleront mon horaire... En attendant, à ma courte honte, ils m'amuse bien.

Marjolaine Guévremont

Agréments la vie

Les plaisirs coupables sont ces petits riens qui peuvent ressusciter un moral à plat et illuminer la plus maussade des journées.

Enfiler des gros bas et une chemise appartenant à son chum. Suivre les compétitions de patinage artistique à la télé. Manger du Nutella à même le pot. Photographier son lapin pour la millième fois. Commander un bon verre de lait quand tous les autres prennent du vin. Sortir de la Lingerie Froufrou avec un sac qui ne pèse rien, mais qui a coûté une fortune.



Acheter à prix d'or des jeans déjà usés et déchirés. Écouter les vieux succès du groupe ABBA. Regarder encore *La Grande Séduction*... La liste peut s'allonger à l'infini, variant selon les personnes et les genres !

Un ancien voisin se plaignait volontiers parce que tout ce qu'il aimait le plus était illégal, immoral ou trop calorique. Voilà qui résume bien, ma foi, la définition d'un plaisir coupable !!!

Rachel Valois

Au diable la culpabilité...

Depuis sept ans déjà, je prends mon temps, par exemple, le matin, deux et même trois cafés et casse-tête sur la tablette en écoutant les nouvelles. Je ne vois pas le temps passer... Déjà 10 h, oups!, j'avais prévu autre chose..., ce n'est pas grave !

J'aime grignoter le soir et, pour ne pas me sentir coupable, je prends des amandes enrobées de chocolat NOIR, donc meilleur pour la santé...



J'essaie de trouver une raison positive, je me dis que le plaisir de le faire passe au-dessus des questionnements, des remords ou des hésitations...

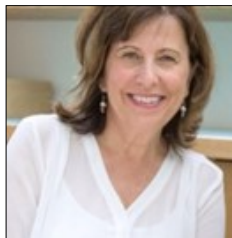
Je dois vous avouer qu'avec les années, j'ai de moins en moins de culpabilité, la vie est trop courte, alors je la vis dans le plaisir, au maximum et au diable la culpabilité...

Louise Tremblay

Danielle Steel

Nouvelle retraitée, nouveau membre de l'AREQ et je dois déjà me dévoiler ! Vous avouer un plaisir coupable, serait-ce une initiation au groupe ?

Donc, je me lance... Dans les années 80, la formation en orthophonie était basée sur une littérature anglophone. Tous nos livres, revues de référence étaient écrits en anglais. De plus, mon mémoire de maîtrise était majoritairement constitué d'une exhaustive revue de littérature, toujours en anglais. Pour moi, la langue de Shakespeare fut toujours ardue à apprendre et j'étais loin de la maîtriser. Alors, lire ces documents était un supplice, un travail acharné !



Une fois mes études terminées, je ne voulais plus lire, à peine quelques courts articles dans des revues !

Qui m'a redonné le goût de la lecture ? Les grandes aventures d'amour de... Danielle Steel !!! Ces histoires qui se passent toujours à Antibes, avec des personnages filiformes, inconscients de leur beauté et

toujours riches !

Eh bien oui, j'ai lu ces livres *quétaines*, mais grâce à eux, j'ai redécouvert le plaisir de lire et, rassurez-vous, mes goûts se sont diversifiés !

Je souhaite, suite à cette confiance, demeurer dans votre groupe !!!

Brigitte Grenier

Réglisse noire

Le péché mignon de mon enfance

En face de chez moi sur la rue Augusta près du parc Regard-sur-le-Fleuve se trouvait un dépanneur. La dame qui était propriétaire de ce commerce avait un comptoir à bonbons qui me paraissait immense, mais en réalité, il était petit.

À l'occasion, ma mère me donnait cinq sous le dimanche quand son budget le lui permettait. Alors, je traversais la rue et je



demandais à madame Cécile Berthiaume-Lavoie des bonnes femmes en réglisse noire. Il y avait d'autres sucreries, mais je prenais toujours la même chose. Quel bonheur j'avais à déguster ces friandises !

Cette étape de ma jeunesse se situe au début des années 50, c'était le bon temps.

Espérant que cette anecdote vous rappelle des souvenirs.

Mariette Lafond

Petits péchés

Thème délicat... En effet, avouables ou inavouables ? Allons-y pour les petits péchés..., disons, innocents.

Par lequel commencer ? Mettons, la gourmandise. Quel délice ces bons hot-dogs relish-moutarde, frites et Pepsi, diète bien sûr. Et que dire de cette petite pizza toute garnie, bien cuite et à croûte mince. HUM... Mais un peu de retenue, il le faut..., la santé.

Ensuite, la paresse. Non ! trop fort. Peut-être, l'indolence ? Oui, un peu mais imprécis. La farniente. Voilà, c'est ça, la farniente. Le dictionnaire dit : douce oisiveté, état d'heureuse inaction. Avec un bon livre, *Les frères Karamazov*, à l'ombre sous un chaud soleil d'été, une brise caressante, une suave musique dans les écouteurs. Ou emmitouflé devant le foyer en hiver, un café chaud. Une heure, deux heures, trois heures. Ahhh... Mais il faut bouger, hélas. C'est nécessaire, essentiel. Heureusement que je joue encore au hockey, ça me sauve, un peu du moins.



Aussi, peut-être la procrastination. Celle-là, elle m'accable depuis toujours sans m'avoir abattu cependant. Je réussis, la plupart du temps, à la vaincre mais rarement sans combattre et jamais, elle ne désarme. Depuis la retraite, je la conjugue tant bien que mal : on peut toujours remettre au lendemain.

La cigarette. J'ai commencé à fumer à 15 ans, j'ai arrêté à 36 ans, j'ai recommencé à 42, puis cessé à 44, puis recommencé puis arrêté, puis... enfin, vous voyez ce que je veux dire. Elle est coriace. Aujourd'hui elle ne cohabite plus avec moi, mais elle s'invite de temps à autre, ou son cousin le cigare. Ce sont des poisons.

Maintenant, des choses plus intimes... Oh ! j'ai dépassé mon temps. Désolé. Peut-être, une autre fois.

Normand Guévremont

Multiplés plaisirs coupables...

On dit que le ridicule ne tue pas. Je me lance donc dans la liste de mes plaisirs coupables. Mon plaisir coupable favori est de lire en mangeant ! Quand mon chum sort déjeuner, derrière une déception apparente, je suis super contente de me retrouver seule et de pouvoir lire en mangeant !

J'adore faire des listes et encore plus biffer les items réalisés. Pour cette raison, je peux inscrire toutes sortes de tâches aussi banales que faire le dîner et le souper. Plus ma liste est longue, plus le soir venu, je me trouve efficace !

Magasiner, acheter des choses et découvrir l'année suivante que je ne les ai jamais portées. C'est un



peu compulsif mon affaire ! Aller voir Mike Ward en spectacle, rire de ses *jokes*, je ne m'en vante pas trop non plus ! Prendre une barre de chocolat ou un sac de croustilles dans la récolte de bonbons des enfants à l'Halloween ! Manger devant la télé avec mon assiette sur les genoux comme une ado. Piler mes patates avec ma viande, ça peut ressembler à une mixture pas trop appétissante, mais pour moi, c'est délicieux ! Lire les potins des journaux devant les caisses. Faire des vœux, les répéter trois fois quand l'horloge numérique indique 2:22, 5:55 ou encore mieux 11:11 et y croire.

C'est pas mal ça, mes plaisirs coupables !

Marjolaine Farley

Mon péché mignon

Seulement le dire me fait me sentir bien. Imaginez quand je m'y adonne ! Facile... mais très compliqué pour moi de traiter ce sujet...

- ◇ À 9 ans, sur le tracteur, wow ! les bolides ;
- ◇ À 12 ans, les majorettes : wow ! ados en défilé ;
- ◇ À 19 ans, l'enseignement : wow ! la gang avec qui je me permets tous les projets : École Verte Brundtland, correspondance provinciale, marche territoriale pour la paix, composition théâtrale avec mise en scène et présentation aux élèves du secteur primaire, échanges culturels, enseignement régulier, adaptation scolaire, orthopédagogie, PEIF et PEIA.
- ◇ À 25 ans, mise sur pied du festival Dezemberfest : tournée théâtrale dans les écoles primaires et sept jours de festivités pour les villes de Sorel et Tracy et leurs environs, ouf !



◇ À 30 ans, début de mon entrepreneuriat immobilier : toute une saga profitable !

Enfin la retraite, reprise du temps perdu : voyages, sorties de tous genres, repas copieux, cours différents, etc.

Insertion dans des comités : AREQ, ADR, Beloeil, Expo-Arts et, cette année, présidence du Salon des Métiers d'art de Sorel-Tracy.

Je suis uneoureuse d'une vie truffée de défis qui m'animent, de réalisations profitables envers mes pairs et d'expériences enrichissantes qui m'énergisent !

Avez-vous deviné mon péché mignon ? Il rime avec **ACTION**.

Hé oui ! C'est dans l'action que je symbiose avec tout ce qui m'entoure. Pas reposante, la petite Nicole ! Embarquez, l'épanouissement vous attend !!!

Nicole Guèvremont

Directives médicales anticipées

Pour éviter l'acharnement thérapeutique et d'éventuels traitements contre son gré, un patient peut remplir ce formulaire appelé « Mes directives médicales anticipées ». Ces six pages de questions peuvent être téléchargées sur le site internet de la Régie de l'assurance maladie.

Avant de demander votre formulaire à la Régie, il est fortement recommandé de bien vous informer au sujet des directives médicales anticipées en consultant la section Directives médicales anticipées du site quebec.ca.

Pour obtenir votre formulaire personnalisé, veuillez procéder comme suit :

1. demandez-le en ligne ou par téléphone ;
2. remplissez le formulaire ;
3. inscrivez vos initiales sur chacune des pages, signez et datez le formulaire ;
4. faites signer deux témoins de 18 ans ou plus. Les témoins doivent signer après vous et en votre présence puisqu'ils attestent de votre déclaration et de votre signature ;

5. rendez votre formulaire accessible de l'une des façons suivantes :

- envoyez-le par la poste à l'adresse ci-dessous, pour qu'il soit déposé dans le Registre des directives médicales anticipées :
Régie de l'assurance maladie du Québec
Case postale 16000
Québec (Québec) G1K 9A2
- remettez-le à votre médecin ou à un professionnel de la santé pour qu'il le dépose dans votre dossier médical ;
- remettez-le à un proche qui le donnera à un professionnel de la santé si vous devenez inapte à consentir à des soins.

**Un moyen simple et gratuit
d'exprimer ses volontés en fin de vie**

Source: RAMQ

Les charmes passés du centre-ville de Sorel

Je vous raconte et dépeins ces souvenirs avec mon cœur d'enfant et d'adolescent, car ce fut une période de ma vie marquante. Je veux la célébrer avec vous. Plusieurs d'entre vous vont se reconnaître dans ce passé pas si lointain, le temps n'a pas d'âge !...

J'habitais sur la rue Augusta, voisin de U. Cardin et Frères, marchands de disques où se trouvaient de tout nouveaux 45 tours, des partitions musicales et des téléviseurs, et face à la salle de *pool* Chez Roy où des ados à l'allure *James Dean* se dandinaient à l'extérieur au son des derniers *hits* d'Elvis, Pat Boone, Brenda Lee ou Chuck Berry. Ils reluquaient et taquinaient les filles qui déambulaient sur le trottoir, spécialement le jeudi et le vendredi soir. C'était soir de parade et de flirt. Bien mises, enjouées et ricaneuses, leurs éclats de voix se mariaient à la musique sortie des haut-parleurs extérieurs de la maison Cardin.



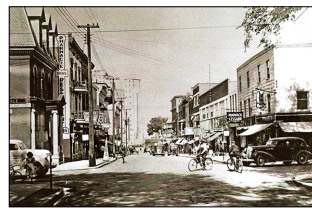
Une fois les *tours du carré* terminés, la soirée se prolongeait chez Nadeau ou au restaurant Lambert avec une patate sauce et un Coke tout en déposant un 10 sous dans le mini *Juke Box*

sur la table ou chez Rheault pour déguster un *musicien* à deux, à quatre... Certains, plus aventureux, organisaient un party improvisé dans un sous-sol aux lumières tamisées où Bill Haley and the Comets, les Platters et Paul Anka les attendaient, sourire aux lèvres près du tourne-disque, *Hi Teenagers* !

Dans les années 50 et 60, le secteur centre-ville était très animé, vivant et stimulant. Quand je sortais de chez moi, tous mes sens étaient à l'œuvre. Il y avait un va-et-vient continu, les *promeneux*, les *magasineux*, les clients, les flâneurs, les travailleurs, les colporteurs et les marchands. Tout ce beau monde s'entrecroisait, se saluait et s'arrêtait pour commenter la dernière grosse nouvelle, sans oublier la "petite" rumeur qui courait partout en ville.

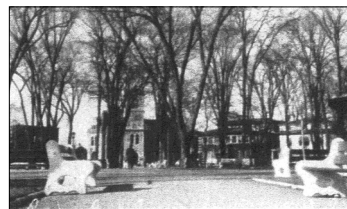
Jeune adolescent, j'observais le tout avec grande curiosité. Cela me plaisait d'entendre ce brouhaha quotidien. J'avais l'impression malgré mon jeune âge, d'être partie prenante d'une ville active et dynamique avec une "couleur", bien spéciale. Tranquillement, je me faisais familier avec le monde des adultes, j'y aurais ma place un jour...

J'avais un faible pour le marché, cet édifice patrimonial solide, aujourd'hui, en partie délaissé ! J'humais les senteurs, les odeurs et les effluves qui se dégageaient et exhalaient des étals, des comptoirs et des camions avec leur bâches tendues. J'aimais entendre, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur au rez-de-chaussée, les offres criardes des vendeurs et l'acceptation argumentée des acheteurs, souvent de belles engueulades sur fond de fous rires scellaient un accord. Le marché devenait le carrefour des gens de la ville et ceux de la campagne. Que de saveurs et de couleurs perdues ? Un délicieux rappel : qui a oublié les succulents beignes au miel de M. Labonté et les cerises de Maskinongé qui noircissaient nos dents ? Un autre moment fort fut lorsque j'ai assisté à mon premier film au vénérable et emblématique Théâtre Édén, 0,45 \$ pour deux films avec un sac de *chips* Maple Leaf et une bière d'épinette La Soreloise en sus.



La rue du Roi était aussi un lieu attractif, toutes les parades automobiles et autres s'y déployaient : enterrements de vie de garçon, élections, mariages, Saint-Jean-Baptiste, jour du Souvenir et pratiques de

gardes paroissiales. Lorsque j'arpentais cette artère mythique, je me sentais LIBRE et HEUREUX, un peu ROI. J'adorais les magasins à rayons, les 5-10-15, mes préférés étaient le *United* avec ses deux entrées (rues Augusta et du Roi) et le *Woolworth's* avec sa fontaine et ses tabourets chromés à fessier de cuir rouge à l'américaine. Je m'étais déniché un emploi à la tabagie *Weilbrenner*, je transportais des journaux du terminus à la tabagie. Avec ces quelques sous gagnés, j'allais vivement les dépenser au *Woolworth's* où les comptoirs de timbres de collection m'avaient adopté. J'aimais tout de ce magasin, son plancher parfumé à la cire, les belles vendeuses, les comptoirs aux produits disparates. Le gérant, M. Beauséjour, nous laissait naviguer entre les allées au gré de ses humeurs houleuses.



Un autre endroit de plaisirs, de passe-temps et de distractions était le Carré Royal à l'abri de ses grands feuillus souverains.

(Suite à la page 25)

(Suite de la page précédente)

Sur ses bancs massifs blancs et verts, Combien de rencontres fortuites et d'amourettes se sont planifiées, dévoilées et brisées ! Si les graffitis, maintenant envolés, pouvaient bavarder, nous en saurions davantage.



Il y avait le kiosque central où l'Harmonie Calixa-Lavallée, sous la baguette de M. Codling, offrait des concerts le mercredi, un rendez-vous incontournable pour tous les Sorelois et Soreloises, mélomanes dans l'âme.

Au gré des allées, notre artiste local Pélo sculptait, dans des troncs d'arbre à demi coupés, d'originales œuvres artistiques. Elles sont maintenant disparues comme plusieurs autres choses chez nous... Et puis comme aujourd'hui, je transgressais tous les jours le règlement interdisant les bicyclettes. Mon petit côté rebelle et non conformiste, je l'ai cultivé et amélioré avec le temps.

Je vous ai raconté ces faits anecdotiques car, pour moi, ils marquèrent en grande partie ma vie, ce que je suis devenu aujourd'hui. J'ai appris à fraterniser, à partager, j'ai développé ma confiance et celle envers l'Humain-pas-facile des fois. J'ai nourri ma CURIOSITÉ insatiable, celle-ci m'habite toujours.

Je me suis abreuvé de tout, j'étais très réceptif à ce qui se passait ICI et AILLEURS. Ma tête se meublait de rêveries les plus audacieuses et surprenantes.

Le fait de vivre en ville, durant ces années d'activité, de LIBERTÉ, de fébrilité et d'effervescence, a fait naître en moi un puissant sentiment de FIERTÉ et de consolidation de l'estime de soi et de mes voisins et amis, j'y travaille encore. Rien ne pouvait être mieux que ma VILLE et ses citoyens. Gros merci à ceux et celles qui l'ont construite et façonnée ainsi ! Mon amour était indéfectible pour cette CITÉ portuaire ouverte sur le monde avec le va-et-vient des navires d'outre-mer et de ces marins au langage... curieux. Ma ville chérie, une passion qui m'assiègera toujours. Bon voyage dans le temps, à bientôt !

Jean Rajotte, 450 742-7746

École Saint-Jean-Bosco



École Saint-Jean-Bosco - 2008-2009 - Personnel

1ère rangée (de gauche à droite) : Paul Masson, Claudiane Gingras, Janine Racine, Christine Fagnan, Dominic Bérard, Marie-Noëlle Houle, Danielle Beaupré, Guy Lambert, Chantal Gendron. 2ème rangée : Michèle Joyal, Hélène Lafrenière, Lise Lefebvre, Micheline Prévost-Pellerin, Nicole Lachapelle, Marie L'Espérance, Lise Charbonneau, Yolaine Salvail, Danielle Beauchesne, Line Lafleur. 3ème rangée : Jeanne Courmoyer, Manon St-Pierre, Chantal Raiche, Sylvie Joly, Monique Martel, Francine Dupuis, Diane Chapdelaine, Ginette Mondoux, Lorraine Croft, Yves Émond.

Cours


LUNDI APRÈS-MIDI CENTRE CULTUREL DE SOREL-TRACY

Histoire des croisades

Rodrigue Buffet..... 5 février au 25 mars

SÉANCE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

Lundi 14 janvier 2019, 13 h 30 à 14 h 30

Centre culturel de Sorel-Tracy (salle 101) 
3015, place des Loisirs, Sorel-Tracy

Ou Inscription en ligne sur le site :
www.usherbrooke.ca/uta/monteregie
à compter du lundi 8 janvier 2019

Ou Par courrier dès réception de votre fiche
au secrétariat de l'UTA en Montérégie

RENSEIGNEMENTS

Liliane Hardy 450 742-0204

Michel Létourneau 450 743-0135

Hélène Robidoux-Braconnier 450 746-2726

Les frais de scolarité sont de 82 \$ pour le cours et 82 \$ pour les conférences. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Conférences

MERCREDI APRÈS-MIDI CENTRE CULTUREL DE SOREL-TRACY

Ô cannabis : tout ce qu'il faut savoir sur la prohibition et la légalisation

Michel Morin 6 février

Lily Saint-Cyr et le Red Light de Montréal

André Pelchat 13 février

Les voyages de Marco Polo

Alexandre Lapointe 20 février

La vie amoureuse de Napoléon

Marc Leclerc 27 février

L'actualité politique internationale

Marc-Olivier Laurin 6 mars

Marie, Robertine et Éva, des avant-gardistes

Lorraine Pagé 13 mars

Ella Fitzgerald dans son siècle

Benoît Melançon 20 mars

L'être humain, un drôle d'animal

Bruno Dubuc 27 mars

Six jeunes musiciens canadiens à la conquête du monde

Richard Turp 3 avril

La musique populaire des Afro-Américains : les années 40 et 50

Daniel G. Hébert 10 avril

Découper ou photocopier

Fondation Laure-Gaudreault

Votre contribution à la Fondation Laure-Gaudreault peut prendre différentes formes :

☞ devenir membre à vie de la fondation, ☞ faire un don, ☞ vous procurer des cartes de condoléances.

Formulaire d'inscription ou de don

Nom et prénom		Région : 09A	
Adresse			
Ville	Code postal	Téléphone	
<input type="checkbox"/> Devenir membre à vie de la Fondation (10 \$)			\$
<input type="checkbox"/> Acheter ___ carte(s) de condoléances (10 \$/unité)			\$
<input type="checkbox"/> Faire un don au montant de _____ \$			\$
<i>Reçu d'impôt émis pour toute souscription annuelle de 15 \$ ou plus</i>			Total \$

Envoyez votre chèque libellé au nom de la Fondation Laure-Gaudreault
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7

Téléphone : 1 800 663-2408

À la douce mémoire de...

Madame Micheline Mineau-Gouin décédée le 23 août 2018 à l'âge de 75 ans



Étant l'aînée d'une famille de huit enfants, ma sœur Micheline aimait prendre soin de nous, ses frères et sœurs. Et c'est probablement parce qu'elle s'occupait des plus jeunes qu'elle s'est inscrite à l'école normale afin d'obtenir un certificat en enseignement, ce qui l'a amenée à débiter sa carrière à l'école primaire Marguerite-Bourgeoys.

Lorsque sa fille Marie-Andrée est née, elle a délaissé l'enseignement pour se consacrer à son rôle de mère.

Puis, quelques années plus tard, elle a effectué un retour graduel, d'abord en faisant de la suppléance, puis en acceptant un poste en enseignement moral et religieux dans différentes écoles de la commission scolaire.

Une fois rendue à la retraite, Micheline s'est occupée à livrer des repas chauds pour la Popote roulante. Finalement, après quelques années de bénévolat, elle s'est retirée afin de profiter d'une retraite bien méritée. Et cela, jusqu'à ce que la maladie se manifeste, puis l'emporte.

Aujourd'hui, ma grande sœur repose en paix.

René Mineau

Madame Yolande Jutras décédée le 24 septembre 2018 à l'âge de 79 ans



Femme volontaire et déterminée, Yolande a réalisé son plan de carrière à l'intérieur de 33 ans d'enseignement. À l'âge de 19 ans, elle a fait ses débuts à l'école Saint-Gabriel-Lalemant. Quelques années plus tard, elle a rejoint l'équipe de l'école Jean-de-Brébeuf où elle enseigna en cinquième année jusqu'à sa retraite en 1991. Son enthousiasme et sa persévérance ont encouragé trois autres membres de sa famille à suivre son exemple : Simon, Fernande et Micheline.

Après de ses collègues, Yolande était une personne estimée et attachante. À la fois sociable et réservée, elle a entretenu des amitiés sincères qui se sont poursuivies pendant sa retraite.

En vacances, elle retrouvait ses énergies dans la tranquillité de la nature, plus précisément à Brome, ville des Cantons-de-l'Est. Quel plaisir pour elle de taquiner le poisson, d'admirer les eaux calmes du lac ou de déguster un bon repas en plein air !

À sa retraite, elle a réalisé un rêve longtemps projeté : la construction de sa résidence sur la terre paternelle au bord du Richelieu. Elle y a habité les 30 dernières années de sa vie.

Elle laisse de précieux souvenirs à tous ceux qui l'ont côtoyée.

Francine Pepin Jutras

Monsieur Laurier Veilleux décédé le 14 décembre 2018 à l'âge de 76 ans



Monsieur Laurier Veilleux était un membre du secteur Bas-Richelieu depuis 1999.

Il enseignait les mathématiques à l'école Fernand-Lefebvre.

Un hommage lui sera rendu dans le prochain bulletin.

Colette Gauthier

Sincères condoléances

René Mineau, à l'occasion du décès de sa sœur, madame Micheline Mineau-Gouin, le 23 août 2018, à l'âge de 75 ans.

Micheline et Simon Jutras (Francine Pepin), à l'occasion du décès de leur sœur, madame Yolande Jutras, le 24 septembre 2018, à l'âge de 79 ans.

Bibiane Boisvert-Proulx, à l'occasion du décès de son époux, monsieur Simon Boisvert, le 30 septembre 2018, à l'âge de 89 ans.

Armand Ménard, à l'occasion du décès de son frère, monsieur Louis-Philippe Ménard, le 19 novembre 2018, à l'âge de 77 ans.

